

## Entretien avec Marcel Trudel, pionnier de l'histoire de l'esclavage au Québec

Danielle Pigeon

Numéro 79, automne 2004

Une histoire à découvrir! Les Noirs au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7187ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pigeon, D. (2004). Entretien avec Marcel Trudel, pionnier de l'histoire de l'esclavage au Québec. *Cap-aux-Diamants*, (79), 15–19.

# ENTRETIEN AVEC MARCEL TRUDEL, PIONNIER DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE AU QUÉBEC

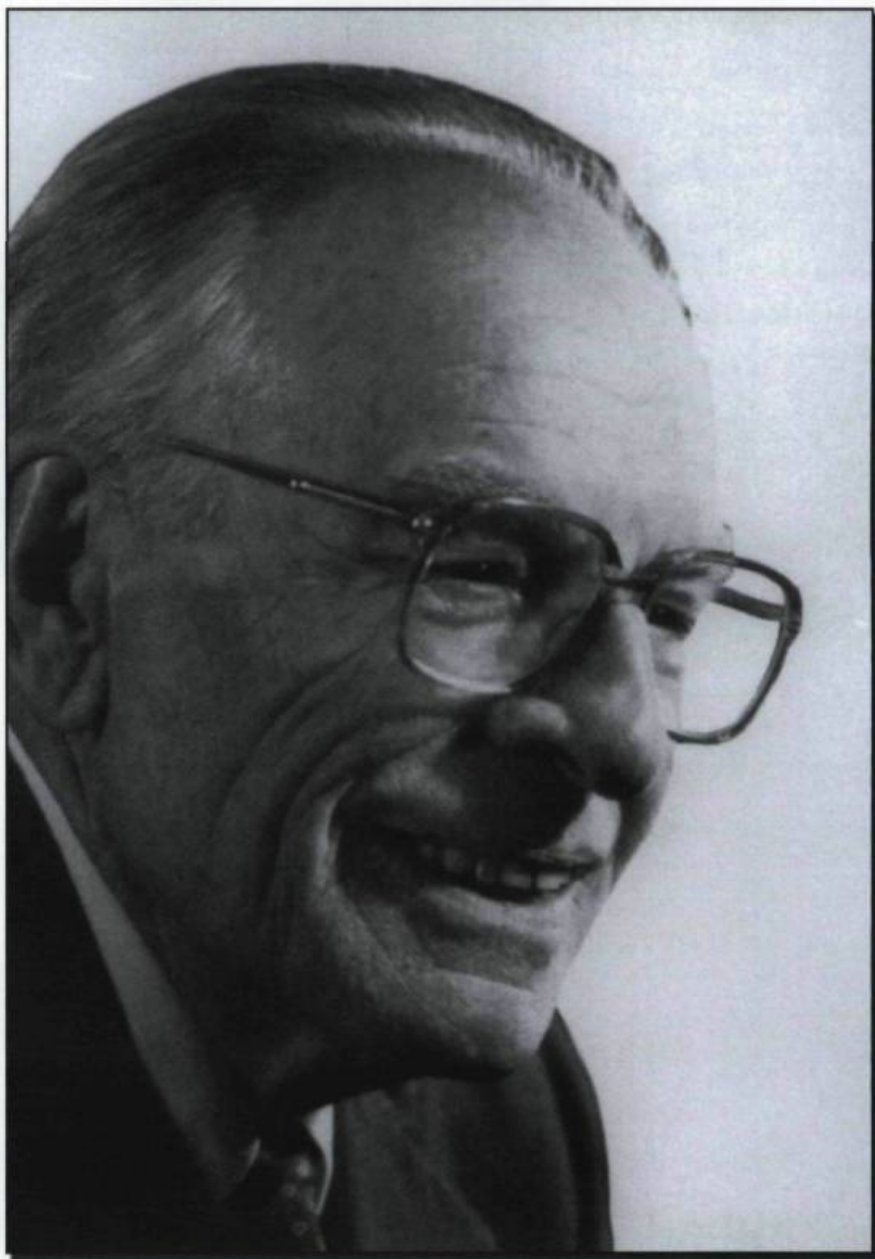
PROPOS RECUEILLIS PAR DANIELLE PIGEON

**Danielle Pigeon :** En 1960, quand vous publiez votre *Histoire de l'esclavage au Canada français*, on est en pleine époque de luttes raciales aux États-Unis, alors qu'ici, au Québec, on est encore sous la domination clérico-conservatrice, est-ce que ces conditions sociopolitiques vous ont motivé à entreprendre des recherches sur un sujet aussi... explosif?

**Marcel Trudel :** Vous savez, j'avais fait ma thèse de doctorat sur l'influence de Voltaire au Canada. Imaginez, parler de Voltaire, en 1945! Vous n'avez pas idée de ce que cela voulait dire; Voltaire était encore à l'*Index* à l'époque et ce fut d'ailleurs toute une affaire que d'avoir accès à son œuvre complète! Et puis, j'avais déjà publié ma biographie de Charles Chiniquy. Tout ça pour vous montrer que j'avais une tête à part des autres et qu'il ne faut pas s'étonner si je me suis consacré à un tel sujet.

Lors de mes recherches pour mes ouvrages précédents en histoire, j'avais bien vu, de temps à autre, des mentions d'esclaves dans les documents. Avec l'étude que Robert-Lionel Séguin avait déjà faite sur les esclaves dans la presqu'île de Vaudreuil (*Bulletin de recherches historiques*, 55, 1949), je réalisais qu'il semblait y en avoir eu pas mal. Par conséquent, comme j'avais une tendance à revenir contre ce qu'on affirmait traditionnellement, je me suis intéressé à l'esclavage au Canada. J'ai commencé mes recherches vers 1955 et j'ai été invité assez rapidement à parler de l'esclavage dans une ou deux sociétés historiques.

En 1960, j'ai donc publié mon étude et je me suis dit : «Ah! ça va faire un tonnerre! Ça va avoir un succès fou, ça va bien se vendre, etc.» Assez curieusement, le livre est tombé à plat! À tel point que l'Université Laval, qui avait publié le volume, a décidé de le mettre au pilon dès 1975-1976. Je pense que l'ouvrage avait été tiré à 1 000 ou 1 500 exemplaires et il leur en restait quelque 600 ou 700 sur les bras. D'après ce qu'on m'a dit, on en a quand même gardé un certain nombre d'exemplaires au cas où il y aurait des demandes, mais ça ne courait pas! Ça ne s'était vraiment pas vendu. Et curieusement aussi, l'Université Laval ne m'a jamais demandé de donner des conférences là-dessus...

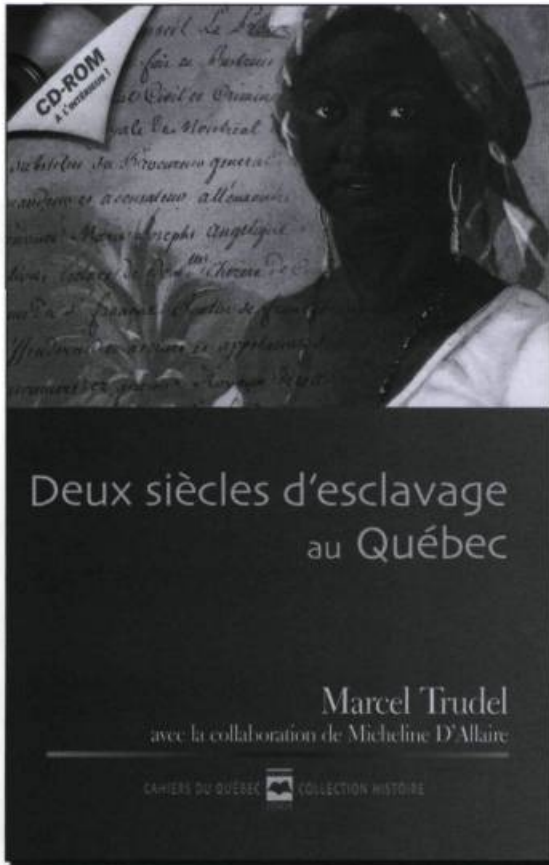


**D.P. :** Et quelle a été la réception de cet ouvrage chez vos pairs?

**M.T. :** Ils ne m'ont pas rejeté, mais ils ne m'ont pas appuyé non plus. Même le chanoine Groulx s'est contenté de me sourire quand je l'ai revu, sans plus. Alors, comment expliquer cette indifférence devant l'esclavage? Selon moi, c'est parce que toutes les

■ Marcel Trudel est le pionnier de l'histoire de l'esclavage au Canada. Dès 1960, il publie *L'esclavage au Canada français, histoire et conditions de l'esclavage*. Cette recherche sera complétée, en 1990, par le *Dictionnaire des esclaves au Canada français*. (Archives de Marcel Trudel).





■ Ce nouvel ouvrage de Marcel Trudel, paru en 2004, contient la synthèse de 1960 et le dictionnaire de 1990. (Archives de Cap-aux-Diamants).

ouvertures sur la réalité historique étaient bouchées. Bouchées par François-Xavier Garneau et bouchées par Groulx. On en était encore à l'histoire traditionnelle. Je vais vous citer un passage de Garneau qui se rapporte à notre sujet. Dans son *Histoire du Canada*, François-Xavier Garneau dit à propos de l'esclavage, par exemple : «Nous ne croyons pas devoir omettre de mentionner ici une décision du gouvernement français qui lui fait le plus grand honneur; c'est celle relative à l'exclusion des esclaves du Canada, cette colonie que Louis XIV aimait par-dessus toutes les autres, à cause du caractère belliqueux de ses habitants, cette colonie qu'il voulait former à l'image de la France, couvrir d'une brave noblesse et d'une population vraiment nationale, catholique, française, sans mélange de races.» C'est Garneau qui écrit cela!

Notre racisme, parce que nous sommes une société raciste, et moi-même j'ai été élevé dans le racisme – j'ai déjà publié un article là-dessus et je vais en publier un autre prochainement – donc, ce racisme ne vient pas de nulle part quand on pense à Garneau célébrant une population «sans mélange de races.»

Et Groulx ira plus loin encore. Voici ce qu'il dit dans son *Histoire du Canada français* : «Qu'est-ce qu'on a eu ici? Un peuplement de population blanche, française. Rien, comme

ailleurs en Amérique, d'une population mixte, demi-indigène. Un seul type de colonie s'avère donc possible, une colonie de race blanche.» C'est terrible de parler comme ça! Et voici un dernier texte de Groulx pendant qu'on y est. «Il suffit à notre fierté d'avoir dans les veines le sang de France et de n'avoir que celui-là.» Et il dit encore en parlant de ces quelques cas de métissage qu'on aurait eus dans l'esclavage : «Ces métis n'avaient laissé parmi nous aucune descendance, leurs familles s'étant éteintes avec la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.» Or, moi, je suis en relations constantes avec des descendants de ces esclaves amérindiens et noirs, ces «métis», quoi. Je me suis même fait des amis parmi eux.

**D.P.** : Est-ce à la suite de la parution de votre ouvrage que ceux-ci sont entrés en contact avec vous?

**M.T.** : Oui, bien sûr. J'ai reçu bien des lettres après la publication de cet ouvrage. Un jour, j'en ai reçu une d'une personne qui disait à peu près ceci : «Je suis descendante d'un Noir esclave, j'ai consulté votre livre, j'ai fait ma généalogie et j'aimerais vous la montrer.» Elle était de la région de Vaudreuil, je crois. Je l'invite donc chez moi. Je m'attendais à voir arriver une Noire. Hé non! Elle était blanche et portait un nom bien québécois.



Page couverture des *Mémoires d'un autre siècle*, paru chez Boréal, en 1987. (Archives de Cap-aux-Diamants).



Vient de paraître aux Presses Universitaires Laval

# L'Esclavage au Canada français

par

MARCEL TRUDEL, D. ès L.,

de l'Académie canadienne-française,  
professeur titulaire d'histoire du Canada à l'Université Laval

Un volume de 460 pages. Prix: \$7.50

Publicité annonçant  
l'ouvrage de Marcel Trudel,  
en 1960. (Archives de  
l'auteur).

Elle m'a montré sa généalogie. C'était bien fait. Ces descendants d'un esclave avaient dû «blanchir» à force de mélange de gènes blancs.

Quand j'enseignais à l'Université Laval, avant la Révolution tranquille, précisons-le, j'avais parmi mes étudiants un clerc de Saint-Viateur qui avait des caractères physiques amérindiens et qui était plutôt timide. Un jour, il me dit : «Écoutez, j'ai fait ma généalogie et je suis rendu à un endroit où je bloque. Je ne comprends pas ce qui s'est passé, je pense qu'il y a un Indien dans ma famille.» J'ai vérifié dans mes fiches d'esclaves et effectivement j'avais son ancêtre. Et à ce moment-là, j'ai été gêné : oui, gêné! Je n'ai pas osé lui dire carrément qu'il descendait d'un esclave. J'ai dit : «Écoutez, vous êtes descendant d'une espèce assez rare, mais glorieuse puisque vous descendez des premiers habitants de l'Amérique.» J'ai donc amené mon explication comme ça et je lui ai finalement dit que son ancêtre avait été esclave dans une famille et comme il avait dû fréquenter une jeune Canadienne, il en a résulté une descendance... Mais à l'époque, il ne fallait pas parler de ces choses-là!

**D.P.** : En fait, les Amérindiens ou les Noirs d'ici étaient plutôt ignorés...

**M.T.** : En effet, les Amérindiens, on ne les voyait pas et les Noirs étaient dans les grandes villes. Dans ma jeunesse, je n'ai pas vu de Noirs. J'en ai vu quand je suis allé à l'université et que j'ai commencé à voyager. Au début des années 1950, quand je voyageais souvent par le train entre Québec et Montréal, la nuit, je prenais une couchette pour arriver frais le matin. Il y avait un Noir qui était gardien de nuit dans le wagon, j'avais causé une fois avec lui et il m'avait dit : «Ma fille

est à l'université.» J'étais renversé. «À l'université?» «Oui, oui, à l'université», me répétait-il. On commençait à peine à voir des étudiants noirs dans les universités canadiennes à cette époque. Et aux États-Unis, ils étaient obligés de fréquenter des institutions noires.

Le premier Noir avec qui j'ai eu vraiment une relation assez suivie et que je fréquente encore, c'est un homme nommé Paul Brown que j'ai rencontré à Trois-Rivières alors que je collaborais à un film sur la population canadienne. On m'avait présenté ce Noir qui venait de Sainte-Thècle, c'est-à-dire d'une paroisse rurale encore plus éloignée que là où je suis né, à Saint-Narcisse. Un Noir de Sainte-Thècle! Et c'était un Québécois pur sang... heu... disons pure laine! Mais de voir un Québécois pure laine noir, vous vous rendez compte? Ses ancêtres avaient vécu surtout en Nouvelle-Écosse, car il y a eu une époque d'esclavage noir là-bas après la Révolution américaine, quand les royalistes ont immigré avec leurs esclaves. Mais lui, il était bel et bien né au Québec.

**D.P.** : Quand a-t-on commencé à parler davantage de l'esclavage d'ici?

**M.T.** : C'est seulement à partir de 1983 qu'il y a eu des demandes de conférences sur l'esclavage au Québec. Les mentalités avaient changé, la Révolution tranquille était passée. Donc, à partir de ce moment-là jusqu'à aujourd'hui, j'ai donné 42 conférences sur l'esclavage, ce qui fait quand même une fréquence assez élevée en vingt ans! Les demandes me venaient de partout, mais surtout des sociétés historiques et des gens de l'Université du 3<sup>e</sup> âge. C'était à la mode! Et il faut dire que mon livre sur l'esclavage était aussi devenu une rareté. C'était même une anti-





**R**UN-AWAY, the 25th Instant, from Mr. Grant, Merchant at Montréal, a Negro Man, named *Brouce*, the Property of Lieutenant-Colonel *Christie*: He is a Stout well made Fellow, about 5 Feet 5 Inches high; speaks English and French, and stammers a little in his Speech. Whoever secures the said Negro, and delivers him to the said Mr. Grant, or to *David Elves*, Esq; shall be paid a Reward of TWO DOLLARS, and all reasonable Charges.

Montréal, 25th September, 1766.

**U**N Negre nommé BROUCE, appartenant au Lieutenant-Colonel Christie, s'est épouffé, le 25 du passé, de chez Monsieur Grant, Négociant à Montréal. Ce Negre est un homme robuste et bien fait, il a environ 5 pieds 5 pouces d'hauteur, il parle Anglois et François, et il hésite un peu en parlant. Toute personne qui l'arrêtera et qui le remettra au dit Sieur Grant, ou à David Elves, Ecuier, recevra une récompense de DEUX CENTS L'ASTRES pour leur peine, et tous frais raisonnables.



**T**O BE SOLD,  
**A** Healthy NEGRO BOY, about 15 Years of Age, well qualified to wait on a Gentleman as a Body Servant. For further Particulars enquire of the Printers.



**R**AN AWAY  
**F**ROM the Subscriber on Thursday the 12th August last, a Negro man named *TIGHT*; about twenty-eight years of age, about 5 feet 8 inches high, speaks English and a little German; he went away in company with a Negro man belonging to Capt. Laforce named *Snow*, tall and slender, who speaks English and French. They were seen crossing the River St. Lawrence from the South side to L'Assomption about the first instant, and are supposed to have gone towards the Lake behind Montréal. Whoever will apprehend the first mentioned Negro named *Tight*, and secure him so tightly that his master may have him again, shall have *Forty Shillings* reward, and all reasonable charges, paid by Mr. *Christy Cramer*, Merchant in Montréal, or the Subscriber in Québec.

Québec, 7th September, 1784.

JOHN SAUL.

Exemples de nombreuses annonces de ventes d'esclaves ou d'esclaves en fuite parues dans le journal *La Gazette de Québec* (1766-1767-1784). (Archives de Cap-aux-Diamants).

quitte vendue beaucoup plus cher qu'au début quand on avait la chance de mettre la main sur un exemplaire qui traînait encore dans une librairie!

Lorsque des Noirs m'ont invité à donner des conférences pour leur parler d'esclavage – je n'y suis pas allé souvent, mais sûrement une couple de fois sur le lot – j'ai commencé à les fréquenter et j'ai constaté que plusieurs étaient médecins, dentistes, ingénieurs, etc. Eh bien, je n'en revenais pas. Moi, dans les années 1980, j'avoue que j'étais encore surpris de voir qu'il y avait des professionnels chez les Noirs. C'est idiot, hein? Mais, c'est comme ça!

**D.P.** : Et aujourd'hui, comment ça se passe en ce qui concerne le clergé? Vous avez quand même révélé qu'il y avait eu 4 000 esclaves au Canada, que trois évêques et des communautés religieuses en possédaient...

**M.T.** : En 1960, ça a scandalisé, mais aujourd'hui, ça... distrait, même ça amuse. Les temps ont bien changé. Un jour, j'ai parlé de ce curé qui avait une jeune «négresse» dans son presbytère. L'évêque avait dû intervenir pour lui faire vendre sa «négresse». C'était à Saint-Antoine-sur-Richelieu, je crois. Eh bien, ça amuse les gens! Aujourd'hui, ça

amuse le clergé, mais à l'époque, ça ne les amusait pas du tout...

**D.P.** : Au fait, comment procédiez-vous et comment étiez-vous reçu quand vous faisiez vos recherches?

**M.T.** : Je faisais des fiches à la main, bien sûr. C'était avant l'ère de la photocopie. Comme il n'y avait aucun endroit où étaient rassemblés tous les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures, j'ai dû visiter la plupart des presbytères. Quand j'ai commencé mes recherches sur l'esclavage, j'avais déjà publié mon *Chiniquy* et cela se savait chez les curés. Je n'étais pas toujours bien reçu. Parfois, on me mettait même à la porte! C'était encore l'époque où les curés se pensaient propriétaires des archives et de leurs presbytères alors que c'est du domaine public. Dans les premiers presbytères, j'avais eu la bêtise de dire que je cherchais des Amérindiens – on disait les «Sauvages», à l'époque – et il y a un curé qui m'a répondu un jour : «Monsieur, il n'y a pas eu de Sauvages icitte!»

Je n'ai jamais eu d'assistant de recherche. Comme je suis de la vieille école, je n'aurais pas fait confiance à un assistant... je préférerais tout faire moi-même et si je faisais une erreur, c'était entièrement ma faute. Vous savez, comme j'ai toujours bénéficié de courtes périodes d'enseignement, soit quatre heures par semaine à Laval et deux à Ottawa, cela m'a laissé beaucoup de temps pour la recherche. Et j'en ai bien profité. Heureusement, car j'ai dû refaire la tournée des presbytères une deuxième fois quand j'ai fait mon *Dictionnaire sur les esclaves du Canada*. Le manuscrit de cet ouvrage était déjà prêt en 1965 et je l'avais même en cinq exemplaires, mais tout ça a brûlé avec le reste de ma documentation dans le camion qui déménageait mes affaires quand je suis parti enseigner à Ottawa. Il a finalement été publié, en 1990!

**D.P.** : Pour avoir fait un peu de recherches sur les petites églises protestantes de campagne, je sais que c'est toujours difficile d'avoir accès aux papiers, ceux-ci étant parfois conservés dans les familles. Alors, de quelle façon avez-vous procédé?

**M.T.** : Ils ont des registres de baptêmes, de mariages et de sépultures. Ce sont ces registres-là que j'ai consultés. Oui, il est vrai que les papiers, même les registres protestants qu'on peut trouver, ne sont pas complets. Ce n'était plus la même législation. Sous le Régime français, la tenue de ces registres était obligatoire et l'Église y veillait avec soin. Mais du côté anglais, c'était différent. On a eu beaucoup de difficultés...



**D.P.** : Donc, il y en a peut-être une partie qui nous échappe encore?

**M.T.** : Oui, probablement. Mais de toute façon, même sous le Régime français, il doit y avoir plusieurs esclaves qui nous échappent. Il y en avait probablement beaucoup plus que ce que j'ai trouvé. En faisant une étude rapide sur l'âge moyen des esclaves au décès, j'ai constaté qu'il se situait autour de dix-sept ou dix-huit ans. Les esclaves ne vivaient pas très longtemps. Puis, comme on n'avait pas le temps de les baptiser parce qu'on attendait toujours l'âge adulte, hé bien, plusieurs ont dû mourir sans baptême. Alors, ils ne sont pas dans les registres. Et comme on ne recourait pas toujours au notaire pour s'assurer de la propriété d'un esclave, ces gens n'apparaissent ni dans les greffes de notaires ni ailleurs. Ce qui fait qu'on en a certainement eu quelque chose comme 5 000, 6 000, même 7 000, peut-être, d'après ce que je peux soupçonner, mais ça, je ne peux pas l'affirmer, car on n'a pas de références écrites.

**D.P.** : J'en viens à la toute récente réédition de votre ouvrage sur l'esclavage, est-ce que c'est une édition revue et corrigée?

**M.T.** : Très peu finalement, parce que mon étude sur l'esclavage, je l'avais faite assez librement. Bien entendu, j'ai remplacé les mots «Nègres» et «Sauvages», comme on le disait couramment à l'époque, par Noirs et Amérindiens. Pour les esclaves noirs, j'ai convenu avec Micheline D'Allaire qui a travaillé avec moi pour la nouvelle édition qu'on garderait le mot «Nègre» là où il y aurait référence à un certain mépris. Autrement, on a effectivement fait les corrections qui s'imposaient. J'aime bien le mot Amérindien. Je crois qu'on a trouvé le mot juste pour exprimer les Indiens d'Amérique... puisqu'on se pensait aux Indes!

**D.P.** : Croyez-vous que tout ce qui s'est développé autour de la question de l'esclavage noir ou amérindien, ici, découle des révélations faites dans votre ouvrage de 1960?

**M.T.** : (Hésitant un moment) Je le pense, mais vous savez, on a toujours tendance à se flatter. En tout cas, depuis 1960, disons plutôt depuis 1990, je constate qu'il y a eu un réveil. J'ai probablement contribué à ce réveil, mais je n'en suis pas responsable. Il y a plusieurs collaborateurs de ce mouvement qui m'ont dit : «Je vous ai lu, j'ai trouvé ça intéressant, etc.» Je n'ai pas l'orgueil de dire que je suis responsable de ce réveil. Parce que dans tout mouvement d'ensemble, il y a pensée commune. C'est comme pour la Révolution tranquille, tout

le monde y a travaillé, chacun apportant sa petite contribution. Il n'y a pas eu un «père» de la Révolution tranquille.

**D.P.** : Mais vos études sur Chiniquy, sur l'esclavage et sur l'histoire de la Nouvelle-France en général y ont certainement contribué...

**M.T.** : Je pense que ça faisait partie de la fameuse révolution. Ça faisait un choc. Parce que la Révolution tranquille, on s'y est habitué par chocs. Je peux le dire à cause de mon âge. J'ai très bien connu l'ancien monde et j'ai été obligé de m'habituer au nouveau, souvent par chocs. ◆

■ Marcel Trudel retravaille présentement certaines de ses conférences afin d'en faire une publication comme pour les textes qu'on retrouve dans *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec* (2001).

Le deuxième volume de ce genre devrait paraître très prochainement. Nous l'attendons avec impatience!

■ Danielle Pigeon est historienne de l'art de formation et documentariste.



■ Lors de son décès, en 1729, Charles LeMoigne, premier baron de Longueuil, laisse sept esclaves, deux Noirs et leurs cinq enfants, que se partagent ses deux fils. Sur les armoiries de LeMoigne de Longueuil figurent deux Noirs (Maures) comme supports. (Archives de Cap-aux-Diamants).

#### **Pour en savoir plus :**

Marcel Trudel (avec la collaboration de Micheline D'Allaire). *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004, 405 p. (accompagné du *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires du Canada français* sur CD-ROM).

Marcel Trudel. *L'esclavage au Canada français, histoire et conditions de l'esclavage*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1960, 432 p.

Marcel Trudel. *Dictionnaire des esclaves au Canada français*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1991, 490 p.

Marcel Trudel. *Mémoires d'un autre siècle*. Montréal, Boréal, 1987, 312 p.

Marcel Trudel. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2001, 325 p. (Coll. Cahiers du Québec. Collection Histoire).